## Décrets, arrêtés, circulaires

## **MESURES NOMINATIVES**

## MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

Arrêté du 25 janvier 2024 portant nomination au conseil d'administration de l'Office national d'information sur les enseignements et les professions

NOR: MENF2327293A

Par arrêté de la ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse, des sports et des jeux Olympiques et Paralympiques et de la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche en date du 25 janvier 2024, sont nommés au conseil d'administration de l'Office national d'information sur les enseignements et les professions :

- 1° Au titre du 4° de l'article D. 313-15 du code de l'éducation, en qualité de représentants des associations de parents d'élèves les plus représentatives :
- M. Pascal RICHÉ, titulaire, en remplacement de Mme Catherine HAROUTUNIAN, et Mme Isabelle LAFARGUE-FERY, suppléante, en remplacement de Mme Laurence BRESCIA, représentants de la Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public (PEEP);
- 2° Au titre du 5° du même article, en qualité de représentant de l'association d'étudiants la plus représentative, désigné sur proposition du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche :
  - M. Benjamin BOH, titulaire, en remplacement de Mme Alice LAMBILLON;
- 3° Au titre du 6° du même article, en qualité de représentants des lycéens, désignés sur proposition du Conseil national de la vie lycéenne :
- M. Marc KÜHNER, titulaire, en remplacement de Mme Aude-Line MORIN, et Mme Laura GORDIET, suppléante, en remplacement de M. Romain MINVIELLE.

Le conseil d'administration de l'Office national d'information sur les enseignements et les professions comprend en outre :

Les membres de droit prévus aux 1°, 2° et 8° de l'aticle D. 313-15 du code de l'éducation en qualité de leurs fonctions.

Au titre du 2° bis du même article, en qualité de représentants des régions désignés par l'association des régions de France :

Mme Marie-Florence BULTEAU-RAMBAUD, vice-présidente de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, titulaire, et Mme Forough DADKHAH, vice-présidente de la région Bretagne, suppléante ;

Mme Manoëlle MARTIN, vice-présidente de la région Hauts-de-France, titulaire, et M. Othman NASROU, vice-président de la région Ile-de-France, suppléant.

Au titre du 3° du même article, en qualité de représentants de l'Union nationale des associations familiales :

M. Philippe SOUWEINE, titulaire, et Mme Patricia HUMANN, suppléante.

Au titre du 4° du même article, en qualité de représentants des associations de parents d'élèves les plus représentatives, dont un de l'enseignement privé sous contrat :

M. Moulay Driss EL ALAOUI, titulaire, et Mme Stéphanie ANFRAY, suppléante, représentants de la Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE);

Mme Catherine ROMUALD, titulaire, et Mme Chloé LEBEAU, suppléante, représentantes de l'Association de parents d'élèves de l'enseignement libre (APEL), au titre de l'enseignement privé sous contrat.

Au titre du 7° du même article, en qualité de représentants du personnel de l'Office, désignés sur proposition des organisations syndicales les plus représentatives au sein de l'Office :

Mme Laurence CONGY, titulaire, et M. François CASTAY, suppléant, représentants de la Fédération UNSA des métiers de l'éducation, de la recherche et de la culture (UNSA Education);

Mme Brigitte RIVERA, titulaire, et Mme Audrey ROUSSEL, suppléante, représentantes de la Fédération UNSA des métiers de l'éducation, de la recherche et de la culture (UNSA Education);

Mme Karelle PAYEN, titulaire, et Mme Christelle MICHELET, suppléante, représentantes de la Fédération UNSA des métiers de l'éducation, de la recherche et de la culture (UNSA Education);

Mme Louise FROMARD, titulaire, et M. Pierre MARTIN, suppléant, représentants de la Fédération syndicale unitaire (FSU) ;

Mme Marie LERAT, titulaire, et Mme Marion LAFOND, suppléante, représentantes de la Fédération syndicale unitaire (FSU).

Au titre du 8° du même article, un membre choisi parmi les personnalités particulièrement compétentes dans les domaines qui intéressent l'Office, désigné sur proposition du directeur de l'Office :

Mme Bénédicte ROBERT, rectrice de l'académie de Poitiers.

Mme Bénédicte ROBERT est présidente du conseil d'administration de l'Office national d'information sur les enseignements et les professions.